

# RAPPORT ANNUEL DE L'ÉCOLE : ÉVALUATION DU PROJET ÉDUCATIF

## PRÉSENTATION DE L'ÉCOLE AU-FIL-DE-L'EAU

### ENVIRONNEMENT EXTERNE

L'école Au-Fil-de-l'Eau est située à Mont-Saint-Hilaire en Montérégie, dans la vallée du Richelieu. Née de la fusion des écoles Desrochers, Sacré-Cœur et Hertel de Rouville, l'école Au-Fil-de-l'Eau a été ainsi nommée en 1997 à la suite d'un concours remporté par un élève de 2e année qui avait choisi ce nom en raison du « courant » que suivent les jeunes tout au long de leur vie à l'école.

Constituée de deux pavillons séparés par une rue, l'école Au-Fil-de-l'Eau accueille les élèves du préscolaire au pavillon Desrochers alors que les jeunes de la première à la sixième année du primaire fréquentent le pavillon principal, soit le pavillon Hertel.

Le **pavillon Hertel** tire son nom de la famille Hertel qui reçoit la seigneurie de Rouville le long du Richelieu de Louis XIV en 1694. Jean-Baptiste Hertel de Rouville naît le 26 octobre 1668 à Trois-Rivières, dans une famille de militaires. Il est le troisième fils du tacticien renommé Joseph-François Hertel de la Fresnière. Très jeune, il s'engage dans les troupes de la marine et sert sous les ordres de son père. En 1687, il participe aux opérations militaires dans la région de New York, sous les ordres du gouverneur de la Nouvelle-France Jacques-René de Brisay, marquis de Denonville. Il fait partie des défenseurs lors de la bataille de Québec. La seigneurie de Rouville lui est octroyée au Mont-Saint-Hilaire en 1694.

Pour sa part le **pavillon Desrochers** tire son nom du notaire Joseph-Édouard-Martial Desrochers. M. Desrochers fut reçu à la chambre des notaires le 14 septembre 1898. Il obtint le plus haut pourcentage de points alloués à l'examen de la pratique du notariat parmi 33 aspirants.

L'éducation l'a toujours particulièrement intéressé, ayant toujours eu à cœur, dans l'exercice de ses fonctions comme secrétaire de commissions scolaires, son amélioration et son avancement. Dès l'apparition des bibliothèques scolaires, il en fit établir une pour chacun des arrondissements scolaires de Mont-Saint-Hilaire.

Ces initiatives, ses nombreux secrétariats et la recommandation des inspecteurs de son district lui ont valu la médaille Bene Merenti décernée par le département de l'Instruction publique le 25 juin 1939. Il a été nommé membre de l'Ordre du Mérite Scolaire, à titre de Bien Méritant, le 4 juillet 1942. Il cessa la pratique du notariat en 1960. Joseph-Édouard-Martial Desrochers est décédé à Mont-Saint-Hilaire le 2 juin 1965.

## ENVIRONNEMENT INTERNE

### 1..1.1.1 PORTRAIT ACTUEL ET PROFIL DE LA CLIENTÈLE

L'école Au-Fil-de-l'Eau accueille 512 élèves du préscolaire à la 6e année du primaire. L'équipe de direction est composée de deux directions adjointes et une directrice. Celles-ci voient au bon fonctionnement des deux pavillons et travaillent en collaboration pour le bien de tous. Cette année, un nouveau service DPA (développement psycho affectif) a été déployé pour répondre aux besoins des élèves du secteur. Une équipe composée de deux orthopédagogues, de 4 éducatrices spécialisées et d'un psychologue travaille en concertation. L'école regroupe environ 85 employés. Nous offrons des services professionnels en psychologie, en psychoéducation, en orthophonie, en infirmerie et un service offert par une hygiéniste dentaire. Afin de bien soutenir les élèves HDAA, nous avons 2 éducatrices spécialisées, 2 préposées aux élèves handicapés et deux orthopédagogues. Nous observons une stabilité au niveau de l'équipe enseignante au cours des dernières années. Les membres du personnel ont formé une équipe forte, une équipe solide investit au quotidien pour la réussite de tous.

Depuis quelques années, nous accueillons des élèves allophones pour lesquels nous devons organiser un service de francisation. Lorsque les besoins sont observés, nous faisons appel au soutien de l'équipe à l'inclusion de la commission scolaire pour des élèves ayant des difficultés comportementales ou d'apprentissage plus important. Un projet de soutien pédagogique a été offert aux élèves de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> année ainsi que des ateliers en ergothérapie pour les élèves du préscolaire.

Un groupe « Option sport » (éducation physique accrue) a été implanté en 2017-2018 avec des élèves de 3e et 4e année. En 2018-2019, trois groupes « Option sport » ont été implantés dans l'école soit en 3e, 4e et 5e année. En 2019-2020, un groupe « Option sport » sera implanté en 6e année. Le projet sera reconduit avec de nouvelles balises en 2020-2021.

Un projet de co-enseignement a été vécu au niveau de deux groupes de 3<sup>e</sup> année. Ce projet particulier a permis aux élèves de vivre une expérience unique.

# RAPPORT ANNUEL DE L'ÉCOLE : ÉVALUATION DU PROJET ÉDUCATIF

|                        |   |
|------------------------|---|
| <b>NOTRE MISSION :</b> | L'école Au-Fil-de-l'Eau a pour mission, dans le respect du principe de l'égalité des chances, d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves tout en les rendant aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire.   |
| <b>NOTRE VISION :</b>  | À notre école, nous hissons la voile de la réussite dans l'entraide, le respect et le bien-être.  |
| <b>NOS VALEURS :</b>   | <p>Entraide : Travailler en collaboration sans jamais laisser personne derrière.</p> <p>Respect : S'exprimer de façon courtoise et écouter l'autre en reconnaissant sa valeur et en respectant ses différences.</p> <p>Bien-être : Offrir un climat calme, positif et sécurisant.</p> |

## RÉSUMÉ GLOBAL

| Orientation  | Objectif   | Indicateur   | Situation initiale  | Situation actuelle <sup>1</sup>  | Évaluation                 | Tendance | Modification au Plan d'action pour la prochaine année pour poursuivre sur la bonne voie ou pour redresser la situation   |
|--|--|--|---|--|----------------------------|----------|--|
| <p><b>Orientation 1 :</b></p> <p>Évoluer de façon continue par la mise en place de meilleures pratiques.</p> | <p><b>Objectif 1.1 :</b></p> <p>Implanter une structure de réponse à l'intervention (RAI) au niveau des services complémentaires et les enseignants.</p> | <p>Les éléments d'intervention identifiés propres à chacun en lien avec le modèle RAI.</p> | <p>Bien qu'il y a des échanges entre les intervenants, les services complémentaires aux élèves fonctionnent souvent en vase clos. Il n'y a pas toujours d'orientation commune au niveau des actions des différents services. Les actions de certains services se situent davantage au niveau curatif que préventif.</p> | <p><b>Moyens :</b></p> <p>Concertation d'équipe pour élaborer un horaire et sélectionner les élèves par groupe de besoins pour les services complémentaires aux élèves.</p> <p>Faire un arbre décisionnel (procédurier) pour établir les besoins de service à l'élève au niveau académique et comportemental et la transmission d'informations aux parents.</p> <p>Reconnaitre du temps de concertation en équipe multidisciplinaire pour implanter le modèle RAI de façon efficace.</p> | <p>●</p> <p>●</p> <p>●</p> | <p>↑</p> | <p>Concertation d'équipe pour sélectionner les élèves à maintenir. Cibler davantage les objectifs à atteindre.</p> <p>Consultation et non concertation sur les horaires des groupes de besoins</p> <p>Débuter le procédurier (arbre décisionnel) pour redresser la situation.</p> <p>Poursuivre les rencontres d'équipe multidisciplinaire (professionnels et enseignants/portraits de classes en octobre)</p> |

|  |   |  |   |   |                            |          |   |
|--|---|--|---|---|----------------------------|----------|---|
|  | <p><b>Objectif 1.2 :</b></p> <p>Implanté, chez les enseignantes et les enseignants des échanges pédagogiques par le biais de communautés d'apprentissage professionnel (CAP) de niveau ou de cycle.</p>                             | <p>Nombre de CAP présents dans l'école.</p>  | <p>Des rencontres hebdomadaires ont lieu à chaque niveau. Ces rencontres sont une occasion de discussions, d'échanges sur le fonctionnement de l'école, sur la planification et l'évaluation de l'enseignement ainsi que sur le vécu des enseignantes ou des enseignants du niveau. Cependant, aucun CAP proprement dit n'existe à l'école.</p>   | <p>Élaboration d'un cadre clair pour gérer les libérations selon les ressources budgétaires disponibles dans un souci d'équité.</p> <p>Ne pas surcharger les journées pédagogiques pour permettre des rencontres CAP au besoin.</p> <p>Reconnaitre du temps pour partager les contenus vus par degré dans les différentes matières enseignées dans le but de produire une liste officielle.</p> | <p>●</p> <p>●</p> <p>●</p> | <p>↑</p> | <p>Maintenir les libérations.</p> <p>Les rencontres CAP ont lieu sous libérations seulement.</p> <p>Poursuivre l'arrimage des pratiques. Savoirs-essentiels, projets pédagogiques<br/>Matières visées : ECR-univers social-arts plastiques -sciences</p> <p>Favoriser les échanges entre les collègues. Arrimage au niveau du cycle à poursuivre<br/>Mise en place de rencontres inter-cycle (4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> année) selon le budget établi.</p> |
| <p><b>Orientation 2 :</b></p> <p>Soutenir chaque élève dans l'atteinte de son plein potentiel.</p> | <p><b>Objectif 2.1 :</b></p> <p>Augmenter le taux de réussite des élèves de 4<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année aux épreuves obligatoires en français lecture pour les questions d'interprétation, de réaction et de jugement.</p> | <p>Taux de réussite aux épreuves obligatoires en français lecture de 4<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année pour les questions d'interprétation, de réaction et de jugement.</p> | <p>Le taux de réussite à l'épreuve ministérielle de 4<sup>e</sup> année en français lecture est de 82,3% au niveau des questions de jugement et de 80,2% au niveau des questions de réaction. Le taux de réussite à l'épreuve ministérielle de 6<sup>e</sup> année en français lecture est de 80,6% au niveau des questions de jugement et de 85,7% au niveau des questions d'interprétation.</p> | <p>Développer et utiliser un référentiel évolutif afin de mettre en place des stratégies de compréhension facilitant les réponses à des questions d'interprétation avec différentes formes de textes (en groupe ou individuellement).</p>   | <p>●</p>                   | <p>↑</p> | <p>Poursuivre le référentiel évolutif en uniformisant les stratégies pour tous.</p> <p>Rencontres de mise à niveau sur les échanges de pratique entre les enseignants du même cycle ou inter cycle.</p>   |

|  |  |  |   |  |                                     |          |  |
|--|--|--|---|--|-------------------------------------|----------|--|
| <p><b>Orientation 3 :</b></p> <p>Être un milieu ouvert, stimulant, sain et sécuritaire</p> | <p><b>Objectif 3.1 :</b></p> <p>Améliorer le sentiment de sécurité et bien-être chez les élèves.</p> | <p>Résultat à un sondage concernant les principales sources ou les principaux lieux d'insécurité des élèves à l'école.</p> | <p>Un sondage effectué à l'automne 2017 démontre un faible sentiment de sécurité des élèves dans certains lieux de l'école : la cafétéria (7,60), au service de garde (6,67) et aux toilettes (6,17). Même si les résultats manifestés par les élèves de l'école rejoignent ceux de la CSP, le faible taux de participation de nos élèves (7 répondants) au sondage nous incite à revalider la perception des élèves.</p> | <p>Interventions cohérentes par les intervenants lors des surveillances et de l'encadrement.</p> <p>Envoyer un sondage aux parents afin de connaître leur opinion sur la possibilité d'un service accrue aux dîneurs en diminuant le nombre d'élèves par groupe.</p> <p>Valider avec le service des ressources matérielles la possibilité d'ajouter des toilettes pour les élèves.</p> <p>Valoriser l'autonomie des élèves en les informant des différents outils et des démarches à leur disposition en cas d'insécurité.</p> | <p>●</p> <p>●</p> <p>●</p> <p>●</p> | <p>↑</p> | <p>Rencontres de concertation entre les divers intervenants pour l'harmonisation des pratiques en temps COVID (équipe-école et SDG)</p> <p>Transmettre les informations à tout le personnel (PIA, diagnostics, règles de sécurité, fonctionnement du passeport). Porter une attention particulière au nouveau personnel.</p> <p>Sondage fait à tous les deux ans</p> <p>Suivi fait mais impossible selon la configuration du milieu<br/>Vérifier la possibilité de faire l'ajout de toilettes à des endroits stratégiques pour les membres du personnel.</p> <p>Suivis dans les classes par les TES<br/>Mettre en place plus de moyens de prévention.<br/>Tournée des éducatrices spécialisées à l'automne pour présenter les comportements attendus et discuter des règles de vie (difficulté en temps COVID)</p> |
|--|--|--|---|--|-------------------------------------|----------|--|

Légende : ● Action requise   ● À surveiller   ● En voie de réalisation

Tendance : ↑ : Amélioration

→ : Aucune amélioration significative

↓ : Régression

<sup>1</sup> Considérant la fermeture de notre établissement le 12 mars 2020 en raison de la pandémie de la COVID-19 et des modifications apportées au régime pédagogique par le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur pour tenir compte de cette situation, les résultats scolaires des élèves ne peuvent statistiquement être comparés aux résultats de l'année de référence (situation initiale).

Le code d'évaluation ● « À surveiller » est utilisé.

# RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2019-2020



## RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2019-2020

### LE CONTEXTE

Quinze membres composaient le Conseil d'établissement de l'école Au-Fil-de-l'Eau : sept membres parents et sept membres du personnel de l'école. Conformément à l'article 46 de la L.I.P., la directrice de l'école, madame Christine Fournier, participe aux séances du conseil d'établissement, mais sans droit de vote. La directrice adjointe, madame Johanne Rousseau, qui n'est pas membre, participe également aux rencontres afin de présenter différents dossiers. Sept réunions ont été tenues. Des règles de régie interne ont été établies dès la première rencontre, favorisant ainsi le bon fonctionnement des séances.

Madame Brigitte Caron a présidé le conseil tout au long de l'année.

Voici les dossiers qui ont été traités :

#### POINTS D'ADOPTION :

- Adoption de la nomination de la présidente du conseil
- Adoption des règles de régie interne et du calendrier des rencontres
- Adoption des différents ordres du jour et des procès-verbaux des rencontres
- Adoption d'une campagne de financement par la vente de bijoux et vente de produits (Perfection) et de son mandat : *L'achat de matériel afin d'enrichir la vie scolaire et les classes.*
- Adoption du plan d'action 2019-2022 en lien avec le projet éducatif
- Adoption de l'utilisation du FDS pour l'achat de mobilier innovateur pour les classes
- Adoption de l'utilisation des mesures dédiées et leur reddition de compte
- Adoption du budget prévisionnel 2020-2021
- Adoption des modalités entourant la tenue de l'assemblée générale des parents
- Adoption d'une lettre envoyée à la ville de Mont-Saint-Hilaire pour appuyer l'acquisition d'un terrain voisin afin d'agrandir la cour d'école et de la bonifier en espaces verts
- Adoption du Rapport annuel des activités du C.É. 2019-2020

#### POINTS D'APPROBATION :

- Approbation de la liste des activités et sorties éducatives 2019-2020
- Approbation de l'utilisation des locaux en dehors des heures de classes
- Approbation des activités parascolaire
- Approbation d'une conférence offerte aux parents sur le rôle des parents dans l'éducation sexuelle des enfants
- Approbation de la campagne d'Halloween au profit de Leucan

- Approbation de la vente de vêtements Tornad'Eau
- Approbation de la grille-matières 2020-2021 avec l'ajout de classes préscolaires 4 ans
- Approbation de la consultation par sondage pour le service des dineurs 2020-2021
- Approbation du code de vie et passeport 2020-2021
- Approbation des listes de fournitures scolaires 2020-2021

#### POINTS DE CONSULTATION :

- Consultation sur les critères de sélection d'une direction d'école
- Consultation sur le préscolaire 4 ans

#### POINTS D'INFORMATION :

- Information sur les différentes correspondances reçues
- Information sur les formations CSP offertes aux membres du conseil
- Information sur les inscriptions d'élève à l'école pour l'année 2019-2020
- Information sur le budget 2019-2020
- Information sur le plan d'action 2019-2022
- Information du cadre de référence des règles de régie interne du service de garde 2019-2020
- Information sur la course des Lucioles (Pierre Lavoie)
- Information sur la loi 40
- Information sur la gestion entourant la maladie à coronavirus (Covid-19) : mesures d'hygiène, déroulement de l'école à distance, etc.
- Information sur différents sujets en lien avec les activités de la vie courante de l'établissement
- Information sur le suivi des résultats des campagnes de financement
- Information sur les travaux du comité de parents de la CSP
- Information sur la photo scolaire 2020-2021 et le choix du fournisseur
- Information sur le suivi des inscriptions pour 2020-2021
- Information sur le programme option-sport qui a été renommé « Sport-découverte »

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ LE : 14-09-2020

Mme Brigitte Caron  
Présidente

Date

Mme Christine Fournier  
Directrice

Date

14-09-2020

*« À notre école, nous hissons les voiles de la réussite  
dans l'entraide, le respect et le bien-être. »*

---

## BILAN DU PLAN DE LUTTE POUR CONTRER LA VIOLENCE ET L'INTIMIDATION

Un plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation a été réalisé en 2013 et actualisé en avril 2020 tout en respectant les valeurs de l'école. Les moyens prévus dans ce plan ont été adaptés et mis en œuvre en 2020-2021. Les membres de l'équipe sont sensibilisés et informés de la procédure à appliquer en cas d'intimidation ou de violence. Grâce au travail des éducatrices spécialisées, des moyens de prévention sont mis en place auprès de nos élèves. En 2019-2020, nous avons vécu trois incidents d'intimidation ainsi que huit incidents de violence qui ont été inscrits au registre de l'école. Dans certaines situations, nous avons impliqué les professionnels afin de mettre en place des interventions précises et ciblées. Des suivis réguliers ont été mis en place avec les membres de l'équipe, auprès des parents et des partenaires externes au besoin. La collaboration des parents est omniprésente avec les membres de l'équipe et cela nous permet de faire cheminer nos élèves ayant des besoins particuliers.

Un milieu sain et sécuritaire contribue grandement au bien-être des élèves et des membres du personnel. Nous avons travaillé sur les changements de pratique des membres du personnel afin d'être proactifs dans nos interventions en ciblant des moyens de prévention. Nous avons priorisé les interventions individuelles en concertation avec la psychoéducatrice. Un programme d'habiletés sociales a été travaillé avec plusieurs élèves dans le besoin. Le policier communautaire est venu animer des activités de prévention dans divers groupes du primaire ainsi que groupe DPA. Nous avons maintenu le programme des Médiateurs sur la cour de récréation sous la supervision des éducatrices spécialisées. Plusieurs élèves se sont impliqués dans ce programme depuis des années et ainsi ont contribué au bon climat de l'école.

En 2020-2021, nous souhaitons mettre l'accent sur des activités basées sur des moyens probants. Dans notre projet éducatif, nous avons développé un objectif en lien avec le modèle RAI. C'est donc une priorité de développer ce modèle dans nos pratiques quotidiennes.